

29. Nous réaffirmons notre attachement à la stabilité des marchés des changes. Nous constatons que le système monétaire européen (S.M.E.) y a contribué. Nous continuerons de coordonner nos politiques dans le domaine des marchés des changes afin d'éviter des fluctuations désordonnées des cours. Nous collaborerons également avec le F.M.I. pour obtenir une surveillance plus efficace. Nous donnons notre appui à la poursuite, par le F.M.I. de l'examen des dispositifs visant à réaliser une évolution plus équilibrée du système des réserves internationales.

#### *VI - Commerce*

30. Nous sommes résolus à consolider encore davantage le système des échanges internationaux. Nous résisterons aux pressions protectionnistes qui ne peuvent qu'aboutir à l'inverse du résultat recherché et aggraver l'inflation.

31. Nous approuvons la conclusion positive des négociations commerciales multilatérales et nous nous engageons à leur donner une suite rapide et efficace. Nous saluons l'adhésion de certains pays en développement aux nouveaux codes de conduite non tarifaires et nous appelons les autres à s'y rallier. Nous invitons aussi le plus grand nombre possible de nations à participer pleinement au renforcement du système de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.). Nous invitons instamment les plus avancés de nos partenaires en voie de développement à ouvrir de façon progressive leurs marchés au cours de la prochaine décennie.

32. Nous réaffirmons notre volonté d'éviter une concurrence nuisible en matière de crédits à l'exportation. A cette fin, nous travaillerons, avec les autres participants, au renforcement de l'accord international sur les crédits à l'exportation, afin d'atteindre, d'ici au 1er décembre 1980, une solution acceptable par tous, couvrant tous les aspects de la convention. En particulier, nous essaierons de rapprocher ses dispositions des conditions actuelles du marché et de réduire les distorsions dans la concurrence à l'exportation, tout en reconnaissant aux pays en développement un traitement différencié.

33. Pour franchir une nouvelle étape de la consolidation du commerce international, nous nous engageons au nom de nos gouvernements à travailler au sein des Nations Unies à la mise au point d'un accord prohibant les paiements illicites faits aux responsables gouvernementaux étrangers à l'occasion de transactions commerciales internationales. Si cet effort échoue, nous chercherons à conclure une convention entre nos seuls pays, mais ouverte à tous, avec le même objectif.

#### *VII - Conclusions*

34. Le message économique de ce sommet de Venise est clair. Pour relever les grands défis économiques du monde il faut impérativement réaliser et maintenir un équilibre entre l'approvisionnement et la demande d'énergie à des niveaux raisonnables et à des prix supportables. La stabilité de l'économie mondiale, fondamentalement essentiel de la prospérité de chaque pays pris individuellement, dépend de la reconnaissance de leurs besoins mutuels et de l'acceptation de leurs responsabilités les uns envers les autres par tous les pays en cause — les pays industrialisés, les pays exportateurs de pétrole et les pays en développement non producteurs de pétrole. Ceux d'entre nous dont les pays sont membres de la Communauté